

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE L'ECLAIREUR SAÏOUA »

Siège Issia, Saïoua, SAÏOUA A 300 M DE L'EGLISE
METHODISTE DE SAÏOUA, Lot 498, Ilot 498

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/204, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE L'ECLAIREUR
SAÏOUA »

Objet : L'ENSEIGNEMENT;

LA FORMATION;

LE COMMERCE GENERAL;

L'IMMOBILIER;

GENIE CIVILE;

DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Issia, Saïoua, SAÏOUA A 300 M DE L'EGLISE METHODISTE DE SAÏOUA, Lot 498, Ilot 498

Dirigeant(s) M SYLLA LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ISS-2024-M-171 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

